



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>
Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du CHSCT du 20/10/2022

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. JOUVE (Directeur départemental adjoint)
Mme FARENC (Responsable Division RH Budget Immobiliers Logistique)

Mme ANGLADE (Assistante de Prévention)

Mme FERELLEC (Secrétaire animatrice CHSCT) en visioconférence

M. THIEBAUT (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail)

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. BASTIEN (FO-DGFIP)

Mme BECKER (FO-DGFIP)

M. BRUN (CGT Finances Publiques)

M. VEYLET (CGT Finances Publiques)

M. GRIFFAULT (Solidaires Finances Publiques)

M. GALLOT (Solidaires Finances Publiques)

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 29/06/2022 :

L'approbation du PV est reportée à la demande de la CGT, qui souhaite apporter des précisions par mail ultérieur aux participants, dans un souci de gain de temps pour la séance d'aujourd'hui.

2/ Présentation par monsieur THIEBAUT, ISST, de la nouvelle instance sociale : le Comité Social d'Administration (CSA) - pour information :

La création des CSA et des Formations Spécialisées regroupe les Comités Techniques et CHSCT historiques à compter du 01/01/2023.

Selon les effectifs départementaux, la représentativité syndicale des CSA oscille entre 5 et 10 agents. Dans le Cantal, il devrait y avoir 7 titulaires et 7 suppléants.

Le budget se répartit en 3 tiers :

- action prévention au niveau local
- niveau régional piloté par l'Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention
- formation avec pouvoir de proposition en local

Le budget reste de la compétence du CSA.

3/ Présentation du nouveau dispositif de prévention incendie et retour sur les exercices d'évacuation incendie réalisés ou prévus, mise à jour des listes des guides et serre files - pour information :

Pas de nouvel exercice incendie effectué mais plusieurs sont programmés.

Selon le code du travail, l'équipe d'évacuation constituée des guide-files et serre-files est désignée par l'employeur.

Or, l'organisation de l'évacuation des personnels en cas d'incendie est fragilisée par le télétravail.

Un nouveau mode opératoire sera fixé et communiqué aux agents, avec probablement une formation de tous les agents lors de sessions d'exercice d'incendie.

Dans ce but, une mise à disposition de boîtiers signalés dans lesquels seront rangés les brassards verts et gilets jaunes destinés aux personnels d'évacuation.

4/ Bilan du DUERP campagne 2019-2021 - pour information :

Toutes les cotations en A (risque mortel) sont systématiquement déclassées en B par l'Administration, y compris les risques psycho-sociaux, alors même que le contexte actuel (manque d'effectif et restructurations) instaure un climat anxiogène manifeste. Le Plan Annuel de Prévention ne semble pas apporter de solution aux problèmes les plus sensibles.

5/ Accidents de service - pour information :

2 accidents de trajet (chutes) ayant donné lieu à arrêt de travail.

6/ Fiches de signalement – pour information :

1 fiche concernant des menaces verbales à l'encontre de l'agent d'accueil et du chef de poste appelé par celui-ci, suite à une saisie bancaire.

1 fiche concernant des insultes et menaces proférées par une contribuable (suite à contrôle de la BDV), très défavorablement connue ayant déjà eu ce comportement par le passé

Les deux fiches concernent la même personne

7/ Registre Hygiène et Sécurité - pour information :

Toutes les demandes semblent satisfaites.

Un point a été fait sur les conditions difficiles de déménagement du SDIF et du SPFE, dues pour l'essentiel au planning tendu des entreprises.

8/ Point budgétaire - pour avis :

Des ajustements dans le solde du budget ont été faits pour l'acquisition de lampes de luminothérapie (devis en cours pour 10 lampes) et de 2 sièges ergonomiques.

9/ Questions diverses :

- Les prochaines interventions de Mme Chiva (psychologue EIPAS) devraient avoir lieu en novembre sur le site de Saint Flour puis dans les services de la Direction.

- Pour le radon (bâtiment Q), il a été constaté suites aux mesures conseillées, une baisse des taux, mais qui reste à ce jour insuffisante. Des mesures de calfeutrage sont prévues dans les semaines à venir. Si celles-ci sont insuffisantes à leur tour, une VMC à double flux serait installée. Par ailleurs la ventilation forcée du vide sanitaire sera envisagée.

Point d'actualité sur les travaux du futur SGC d'AURILLAC : la question de la création d'open space, avec nuisances prévisibles en terme de bruit, devrait se résoudre par la mise en place éventuelle de cloisons anti-bruit.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



SECTION
DU
CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature